40e Année - N° 3061. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 23 Juin 1928.

# SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron No 117. C.-C. Chèque Postal Marseille 156.36
Fondateur : A. TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1.25
Réclames (la ligne).....1,00
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

## LE SCANDALE DES CHUTES DE LA DURANCE

### ALAIS, CAMARGUE ET Cie

V

A partir du moment où la Société des Forces Motrices de la Durance fut autorisée par décret du 21 Août à construire une usine *provisoire* au Poët elle n'eût plus, ainsi que nous l'avons démontré, qu'une seule pensée : faire reconnaître comme *définitive* l'usine *provisoire* du Poët et se débarrasser de l'obligation de construire l'usine de Sisteron. Ce fut là, nous l'avons vu, l'objet de sa lettre au Ministre des Travaux Publics en date du 5 Juillet 1927. Nous n'avons pas eu de peine à démontrer le peu de valeur des raisons invoquées. Il est néanmoins utile de connaître la réponse que le Ministre fit à cette demande qui foulait aux pieds les *engagements pris* et les *intérêts de la ville de Sisteron et du département tout entier*. La voici in-extenso.

*Ministère des*
*Travaux Publics* *Paris, 26 Juillet 1927*

*Monsieur,*

*Je vous accuse réception de votre lettre du 5 Juillet relative à la concession de la chûte de Sisteron sur la Durance.*

*Vous êtes engagé par la Convention de 1923 à aménager votre chûte avec* usine unique *à Sisteron d'ici à 1930 et en attendant vous avez été autorisé à aménager la partie amont de cette chûte avec usine* provisoire *au Poët. Cette dernière usine est terminée, Vous demandez à abandonner la concession de la partie de la chûte non aménagée encore et à voir reconnue comme* définitive *l'usine du Poët. Vous invoquez à l'appui de votre demande les circonstances économiques actuelles et surtout le fait que la régularisation de la Durance ne peut plus être espérée, les sondages exécutés ayant révélé irréalisable, dans les conditions de technique actuelle, le projet de barrage de Serre-Ponçon.*

*Sans avoir à priori d'objection fondamentale à soulever à l'occasion de votre demande je ne pourrai cependant l'accueillir favorablement qu'après avoir pris l'avis de mon collègue de l'Agriculture et soumis le dossier au Comité des Forces Hydrauliques.*

*Je procède d'ailleurs dès à présent à ces consultations.*

*Agréez Monsieur l'assurance de ma considération distinguée.*

*Pour le Ministre des Travaux Publics :*
*L'Inspecteur général des travaux administratifs, Chef du Cabinet,*
(Illisible)

A M. L. MARLIO,
Société des Forces Motrices de la Durance,
23, Rue Balzac, Paris (18e)

La réponse du Ministre est formelle : elle rappelle à la Société son obligation de construire une usine *unique* à Sisteron et ce, avant 1930. Elle prend acte ensuite de la demande de la même Société tendant à répudier les engagements pris.

Elle donne un appui officiel à ma thèse.

Nous verrons dans notre prochain article les décisions prises par le Conseil municipal de Sisteron et par le Conseil général des Basses-Alpes lorsque ces deux Assemblées furent mises au courant du projet que tramait la Société des Forces Motrices de la Durance.

EMILE GALICI
CONSEILLER GÉNÉRAL DES BASSES ALPES.

## TRIBUNE LIBRE

*Les articles reproduits sous cette rubrique n'engagent que la responsabilité des signataires.* *N. D. L. R.*

## A Monsieur Henri Michel.... et à quelques autres

Vous souvenez-vous, Monsieur, de cette soirée de mars 1924 où, au milieu d'une salle soigneusement préparée par avance, vous vîntes présenter aux populations démocratiques du canton de Sisteron le candidat que vous aviez choisi pour abattre, au cœur même de son ancienne circonscription un député coupable de n'avoir pas soutenu votre candidature aux précédentes élections sénatoriales ?

Votre candidat — votre " filleul " (puisqu'aussi bien votre laïcité ne vous interdit pas à l'occasion d'être un très catholique parrain) — votre candidat, courageusement escorté de M. Ch. Baron, de M. Reymond, de vous-même, et de quelques autres, venaient tenir réunion contradictoire avec M. Raoul Anglès. Celui-ci, naïvement, avait cru devoir rester sous le seul patronage des services rendus par lui à la ville et à son canton.

Contradictoire ? La réunion ne le fut guère. On y entendit beaucoup de clameurs, beaucoup d'applaudissements. Les clameurs dès que M. Anglès ouvrait la bouche, les applaudissements avant même que vous n'ayez commencé de parler. On n'est jamais si bien applaudi que par ses amis.

Il en était venu de partout de vos amis. De Volonne ou de Salignac avec M. Reymond, d'ailleurs avec M. Baron, de Noyers et de bien d'autres communes. La fine fleur gueulando-démagogique était là :

C'était l'heureux temps, Monsieur, où vous n'aviez pas encore voté pour M. Poincaré, et où vous traitiez d'infames réactionnaires tous ceux qui s'étaient permis de le soutenir lorsque le salut de la France l'exigeait.

" Réactionnaire " donc, M. Raoul Anglès (qui n'avait pas cessé d'ailleurs d'être régulièrement inscrit au parti républicain-socialiste ) réactionnaire, dis-je, M. Raoul Anglès avait devant lui le " républicain " Léon Jourdan.

Etranger au pays, émergeant tout d'un coup des fonts baptismaux sur lesquels vous l'aviez si pieusement tenu du côté d'Aix ou de Marseille, celui-ci n'avait devant le corps électoral de Sisteron d'autre introduction que les éloges fleuris dont vous vous empressâtes de le couvrir, vous, et le comité de patronage que vous lui aviez composé.

Le Comité était d'ailleurs de premier choix : Un député, un conseiller général, un adjoint au maire (ou qui allait l'être), quelques fonctionnaires récemment importés et en mal d'avancement, parmi lesquels se distinguait ce commis des Ponts et Chaussées, que le Cartel, toujours ingrat, a renvoyé faire de la politique dans l'Hérault. Prenant la parole au nom de tous, vous vous portâtes garant des qualités de votre candidat. Gloire au barreau de Marseille, il n'étaient pas d'anciens Normaliens ni d'Agrégés de l'Université qui ne parussent petits esprits à lui être comparés.

Ses convictions ? – Plus républicain que la République ! Son honorabilité ? — Au-dessus de tout soupçon, puisque vous le patronniez.

Qui n'aurait trouvé beau l'ours ainsi présenté ? On l'acclama, on le porta en triomphe. Nouveau Jean-Baptiste, vous veniez, Monsieur, d'inventer un nouveau Messie.

Et déjà l'enthousiasme des Apôtres se déchainait : Frénétique, un convulsionnaire, (mais au fait, n'est-ce pas M. Catta ?) s'agitait au pied de l'estrade, las, sans doute, des services reçus et oublieux que le dossier en subsiste même lorsque les convictions changent.

Plus loin, une jeune tribu manifestait son délire collectif. Sous-banquiers démocratiques en mal de se faire rappeler, eux aussi, quelques épisodes sans doute oubliés, d'un passé familial moins heureux.

Et, brochant sur le tout, en une note de haut-comique, la voix du sympathique et toujours honorable Garcin-Duval, glapissant sur un ton de mélopée " La villa de Manosque, la villa de Manosque ! " Triste retour des choses d'ici-bas : M. Raoul Anglès n'a plus de villa à Manosque, par contre, M. Garcin-Duval vient d'en acheter une, témoignant ainsi qu'on peut être bon républicain, même honnête homme, et propriétaire dans cette localité.

Sous votre haut patronnage, Monsieur, le candidat Léon Jourdan fut donc élu. Sans doute n'était-il pas même elligible, n'ayant jamais eu de domicile connu dans le canton. Mais n'aviez-vous pas donné aux populations l'assurance que sa candidature était irrégulière ? Et comment ne pas s'en remettre à votre parole d'ancien législateur ? Le Conseil d'Etat, a eu, hélas, pour cette parole, moins de respect que les électeurs.

M. Léon Jourdan fut donc élu. Et l'enthousiasme de ses amis vint déferler ce soir-là jusqu'à la villa qu'habitait mon fils (car il avait, lui, une famille et un domicile à Sisteron) Nous avons entendu les pétards de la reconnaissance et admiré les feux de bengale allumés en l'honneur de l'étranger victorieux.

" Chante, Joseph, je n'ai plus de voix ! " clamait dans sa frénésie le commis des Ponts et Chaussées. Mais, Joseph, malin, ne chantait pas. Il prévoyait déjà l'invalidation, et, qui sait, peut-être aussi le boulevard Chave ! Et il sentait bien que cette aventure se retrouverait au travers de sa route le jour tant attendu où, la Mairie devenait vacante.....

Déjà d'ailleurs les provinces disputaient au chef-lieu le héros que vous veniez, Monsieur, de lui acquérir : " Celui-là, nous vous le prendrons ! " disait à un Sisteronnais un grand électeur de Noyers.

Il n'est plus question de vous le prendre, ô Sisteronnais que je continue à aimer malgré toutes les déceptions et toutes ces ingratitudes dont seuls restent responsables, à mon sens, les Mauvais Bergers auxquels vous vous êtes confiés.

Mais eux, mais vous surtout, Monsieur, vous, le grand responsable, vous le parrain et le patron ? Vous, ancien député, ancien sénateur, ancien rapporteur du budget de la Marine, vous qui n'aviez l'excuse ni de la jeunesse ni de l'inexpérience.

Un récent communiqué à la presse nous a appris votre intention de ne pas vous retirer tout à fait de la vie publique. Nous l'espérons bien. Nous voulons avoir la joie de vous voir entreprendre vos prochaines campagnes, flanqué de votre " filleul ". Que vous le vouliez ou non, c'est lui qui vous accompagnera désormais. Et c'est son nom que les électeurs sauront accoler au vôtre dans la reconnaissance qu'ils vous conservent, n'en doutez pas, pour tant d'honneur que vous leur avez fait.

**Frédéric ANGLÈS**
*Conseiller Général.*

## Rubrique des Mutilés

### Le Congrès de Manosque

Le Congrès annuel de la Fédération Bas-Alpine des éprouvés de la guerre a eu lieu cette année à Manosque le 10 juin.

La séance plénière s'est ouverte à 9 h. 30 dans la belle salle des Variétés sous la présidence de Brémond, devant plus de 300 congressistes. Bonnefoy président de l'association de Manosque [illegible] en qu[illegible] m[illegible] chaleureux combien son groupement est fier de recevoir les délégués des Victimes de la

© VILLE DE SISTERON

guerre des Basses-Alpes pour ce sixième congrès de la Fédération

Brémond présente le rapport moral de l'Association, puis donne lecture du rapport financier ; Buffet Dalmas, vice-président, dans un compte rendu clair et détaillé expose les nouvelles dispositions legales en faveur des Victimes de la guerre et les moyens pratiques d'en bénéficier. Il insiste notemment sur une jurisprudence spéciale aux Basses-Alpes, en ce qui concerne les droits des parâtres et des maràtres.

Colomb, président d'honneur, avec sa précision habituelle et sa connaissance parfaite de la législation et des droits des Victimes de la guerre, indique les revendications en cours et les aménagements à apporter aux lois existantes.

Ces rapports sont adoptés.

Certains vœux concernant les tribunaux des pensions, les conseils de révision sont adoptés également.

Après une courte discussion sur divers sujets les Congressistes en cortège vont déposer une gerbe au monuments des Morts, puis se réunissent chez le camarade Barbaroux, accompagnés des personnalités invitées ou un apéritif d'honneur est servi.

Au nombre de 150 ils vont ensuite se réunir autour d'une table admirablement servie par le camarde Sauvecane. A la table d'honneur, présidée par M Grosjean, Sous-Préfet remplaçant M. le Préfet absent du département, prennent place M. le Sénateur Honnorat, MM. les députés Baron et Gardiol, M. de Courtois, Président du conseil genéral, M. le Sous-Préfet Chassaigne, M. le Sous-Intendant Militaire des Pensions, les camarades Ribotta et Dauphin, secrétaires du Comité des mutilés et l'Office des Pupilles, Bourrelly et Baudoin de l'association des Mutilés d'Aix, Roux Parisot et Guigues, des Associations de Combattants.

Bremood dans son discours, constate avec joie le développement de notre Féderation, le succès du congrés. Il exprime sa reconnaissance à M. le Préfet, aux élus du département, au Parlement et au Conseil Général à M. le Sous-Intendant, à la presse Il insiste particulièrement sur l'union nécessaire entre tous ceux qui ont fait la guerre, montre le danger des efforts dispersés, proclame la nécessité dans le département d'une Fédération qui groupe tous les combattants du front, mutilés, réformés ou non, veuves, orphelins ascendants. Il souligne la nécessité aux ayant droits de demander la carte du combattant. Il fait ensuite un bref exposé de l'œuvre générale, de la puissance de l'U. F. donne le compte rendu détaillé des questions traitées au Congrés national de Paris et des manifestations qui l'ont accompagné. Il appelle l'attention des congressistes sur l'œuvre de l'Union Fédérale et sur son programme d'action qui embrasse non seulement les revendications particulières des Eprouvés de la guerre et anciens combattants, mais aussi les questions sociales, morales, économiques, nationales et internationales.

Ce beau discours est très applaudi.

Après les discours de Colomb, président d'honneur et de Bourrely, président de l'Association d'Aix, chacun des élus présents au banquet dit tour à tour le profit qu'ils tireront de l'exposé des rapports et assure de de tout leur sincère dévouement les Victimes de la guerre.

M. le Sous Préfet Grosjean termine la série des discours En termes choisis il remercie les personnalités présentes et assure les victimes de la guerre de la sollicitude de M. le Préfet à leur égard.

Bremond clôture le Congrès après avoir fait voter par acclamation l'ordre du jour suivant :

« La Fédération Bas-Alpine des Eprouvés de la guerre, réunis en Congrès annuel à Manosque le 10 juin :

« Adresse à Randoux, président de l'Union Fédérale l'assurance de son Admiration, de son affection et de sa confiance et le remercie ainsi que tout le Conseil d'Administration pour l'énergie qu'ils déploient dans la poursuite de l'amélioration légitime du sort des Victimes de la guerre, pour leur action pacifique et salutaire dans l'ordre social, national et international, pour le développement de l'Union Fédérale qui doit devenir toujours plus grande plus forte, plus noble et plus respectee. »

Ce Congrès, dont l'organisation fait honneur aux camarades Manosquins a été une splendide manifestation de travail, de digoité de bonne tenue et d'union. Les pourparlers actuellement engagés et qui aboutiront certainement pour que dans le département les anciens combattants réformés ou non ne fassent qu'un seul et même groupement, car ils ont tous les mêmes souvenirs et le même idéal de paix et de fraternité, nous apportent la conviction que dans les Basses-Alpes la grande famille des Eprouvés de la guerre sera prochainement au complet.

Le Conseil d'Administration au cours d'une courte réunion après le Congrès a élu Buffet Dalmas de Forcalquier, président ; Gras de Sisteron, vice-président ; Rinaldy de Digne, secrétaire ; Bonnefoy de Manosque, trésorier ; Colomb, président d'honneur fondateur ; Guis et Bremond, présidents d'honneur.

## La fête du costume Alpin

Nos grandes fêtes approchent, il faut donc s'y préparer sans tarder. Le 5 août verra le triomphe du costume Alpin porté par une foule de jeunes gens et de jeunes filles accourue de tous les pays de Haute et Basse Provence. Pour recevoir dignement ces charmants visiteurs, il faut qu'un grand nombre de Sisteronnais et de Sisteronnaises revêtent aussi ce jour-là le pittoresque costume de nos anciens. Dans ce but, le Comité adresse un pressant appel à tous, jeunes et vieux.

Il faut que le 5 août on ne rencontre dans les rues de la ville que coiffes à canon, cotillons de piqué, pantalons de velours et rouges taïoles. Pour faciliter la préparation des costumes, un des principaux magasins de la ville exposera bientôt des modéles dans ses vitrines.

Le Comité prie toutes les personnes qui désirent participer à la fête du costume alpin d'assister à la réunion qui aura lieu à la Mairie Jeudi prochain 28 Juin à 20 h 30. Les danseurs du Quadrille Sisteronnais à Digne et à Marseille y sont spécialement convoqués. On étudiera l'organisation de la fête du Costume et des danses à exécuter ce jour-là. Le Comité compte pour faciliter sa tâche sur l'empressement et la bonne volonté de tous.

## La Kermesse du Comité des Fêtes

Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs qu'une grande Kermesse au bénéfice du Comité des fêtes aura lieu dimanche 15 Juillet prochain sur le Cours du Collège. Cette Kermesse organisée par les soins des dames dévouées qui prêtent leur aimable concours au Comité des fêtes promet d'être un joyeux évènement sisteronnais qui sera le digne prelude de nos grandes fêtes du mois d'août.

Le programme qu'on est en train d'élaborer est des plus intéressants. D'élégantes boutiques tenues par de charmantes jeunes filles offriront aux visiteurs toutes sortes de produits et d'objets variés tels que tabacs, parfumerie, papeterie, jouets, fleurs, vases artistiques, etc..., Une authentique loterie foraine et une pêche à la ligne d'un nouveau genre attireront les amateurs de jeux de hasard, tandis que les gourmands pourront se régaler de glaces, de pâtisserie et de bonbons variés. D'excellents rafraichissements seront servis par la main des Grâces, et chacun viendra les déguster, confortablement assis sous les frais ombrages du Cours. Un théâtre Guignol au sensationnel répertoire charmera les petits... et les grands. Un photographe bien connu mettra son talent à la disposition des visiteurs. Notre brillante phalange musicale "Les Touristes des Alpes" donnera un concert composé des meilleurs morceaux de son répertoire.

Vers la fin de l'après-midi, un bal d'enfants organisé par les dames du Comité avec l'aimable concours de "Primtania-Jazz" permettra aux garçonnets et aux fillettes de danser et sauter a cœur joie sous les yeux de leurs parents. Pour donner à cette manifestation tout le charme qu'elle comporte, le Comité, connaissant l'adresse et le bon goût des mamans sisteronnaises, les prie de bien vouloir costumer leurs enfants ce jour-là. Un prix d'honneur sera décerné au petit garçon et à la petite fille les mieux costumés. Tous les enfants costumés ou non qui prendront part au bal recevront un joli objet-souvenir

Enfin, pour clôturer dignement la fête, un grand bal en plein air réunira, la nuit venue toute la jeunesse du pays. On dansera joyeusement aux sons endiablés de la célèbre Fanfare du Boumas que Marseille voulait nous ravir l'an dernier comme chacun sait. Pendant le bal, continuation de la Kermesse ; illumination et grande bataille de confetti. Les entrées aux différents bals et la vente de confetti, seront, comme tout le reste, au profit de la caisse du Comité. Tout fait présager que la recette sera bonne et que petits et grands s'amuseront vraiment le 15 Juillet.

Le Comité des Dames remercie M. le Maire qui a bien voulu l'autoriser à installer la kermesse sur le Cours, ainsi que M. le Principal du Collège qui facilite très aimablement l'organisation de la fête.

## Souscription en faveur de Mme Veuve Martinez

(suite)

| | |
|---|---|
| Rivas | 5 |
| Mme Curri | 10 |
| Berger | 10 |
| Anonyme | 9, 50 |
| id. | 2 |
| id. | 4 |
| id. | 2 |
| id. | 2 |
| id. | 10 |
| id. | 1 |
| id | 10 |
| id. | 3 |
| id. | 1, 50 |
| id. | 2 |
| Giraud Jules | 10 |
| Veuve Drac | 5 |
| Reynaud A. | 5 |
| Jouine | 3 |
| Estublier | 2 |
| Troussier | 3 |
| Andine | 2, 50 |
| Basaudun | 5 |
| Vernet | 2 |
| Rippert | 5 |
| Gibert | 5 |
| Blanc | 5 |
| Galvez | 10 |
| Fidèle | 10 |
| Giraud, Ingénieur | 10 |
| Andine Joseph | 20 |
| Famille Lignotte | 3 |
| Mlle Devèze | 1 |
| Mme Morère | 6 |
| Mme André | 5 |
| Gachet | 5 |
| Bœuf | 10 |
| Chaix | 10 |
| Richaud, coiffeur | 4 |
| Mlles Peyron | 10 |
| Rouvier | 10 |
| Mme Noiray | 5 |
| — Latil, institutrice | 25 |
| — Daumas | 10 |
| — Bontoux | 5 |
| Mlle Noble, institutrice | 5 |
| M. Jean, ingénieur | 25 |
| M Perrymond | 5 |
| Mme H. Massot | 5 |
| Mme Veuve François | 10 |
| Anonyme | 20 |
| Famille Ricard | 5 |
| Anonyme | 10 |
| id. | 2 |
| Juran, café | 10 |
| Mme Richaud | 2, 50 |
| Un groupe | 7 |
| Illisible | 10 |
| Un groupé | 15 |
| id. | 6, 50 |
| Illisible | 1 |
| Clergues | 3 |
| Gallissian ébéniste | 5 |
| Anonyme | 2, 50 |
| Andrès Lopez | 50 |
| Salon | 25 |
| Fernando Alfonso | 50 |
| José Lopez | 50 |
| Jesus Lopez | 5 |
| Grégorio Luis | 10 |
| Vincente Sanchez | 10 |
| Juan Légary | 20 |
| Francisco Perrez | 10 |
| José Clarès | 10 |
| Francisco Moréno | 30 |
| Antonio Sanchez | 30 |
| Juan Artega | 30 |
| José Lopez | 10 |
| Joaquim Faro | 5 |
| José Porgo | 10 |
| Francisco Rico | 10 |
| Juan Granado | 50 |
| Cabanès frères | 200 |
| Anonyme | 90 |
| id. | 2 |
| **LES BONS-ENFANTS** | |
| Mme Allègre | 50 |
| Mme Houde | 50 |
| Mlle Pascal | 5 |
| Merle B. | 10 |
| E. Merle | 10 |
| M. Truchet | 10 |
| M. Chabrand | 10 |
| V. Ghiard | 3 |
| L Roux | 1 |
| J. Daumas | 5 |
| M. Gabert | 5 |
| O Bontoux | 20 |
| Ecole des Bons-Enfants | 42, 40 |
| Parraud | 10 |
| Béraud (Noyers) | 5 |
| Barjavel (Noyers) | 5 |
| Jourdan, retraitée | 5 |
| Total | 1499, 30 |
| Total précédent | 832 |
| Total général | 2331, 30 |

# *Chronique Locale et Régionale*

## SISTERON

**Avis aux populations.**

Nous croyons savoir que nous aurons prochainement dans nos murs le grand BARNUM NEW-CIRCUS avec ses trois cirques sous la même tente, 300 personnes, 100 voitures et la plus belle exhibition des tigres du Bengale. Nous en reparlerons dans nos prochains numéros.

**Cocons.**

Les pesées de cocons auront lieu comme les années précédentes, à la Mairie, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine de 9 heures à midi.

**Tennis.**

Un comité vient de se constituer à Digne pour présider aux tournois de tennis qu'organise chaque année « l'Echo de Paris » et qui sont dotés de prix de valeur. M. Fuster Préfet des Basses-Alpes a bien voulu en accepter la présidence d'honneur et M Denis Soulier, président du syndicat d'initiative de Digne, la présidence effective.

Le président du comité a l'honneur de prier toutes les joueuses et tous les joueurs de tennis des Basses-Alpes de vouloir bien participer à ce tournoi. Les adhésions seront reçues jusqu'au 1er juillet dernière limite. Elles devront être accompagnées du versement de la somme de 5 frs. et adressées à M. Georges Bailhache, secrétaire du Tennis Club Dignois, aux archives départementales à Digne.

**Conseil municipal.**

Le Conseil municipal se réunira en séance publique ce soir samedi à 9 heures local habituel.

**Course de Bicyclettes**

La course de bicyclettes organisée par la commune de Château-Arnoux à l'occasion de sa fête patronale, traversera la ville demain vers 14 h. 30 venant du côté de Salignac.


**CINÉMA-CASINO**

*Samedi 23 Juin, soirée*

avec orchestre symphonique et double poste donnant un programme sans arrêt

PARAMOUNT-JOURNAL

**Où les étoiles brillent**

Documentaire inédit sur Hollywood et Los-Angeles.

**Le Roi du Jazz**

Grand ciné drame de la vie moderne qui passe cette semaine au Palace d'Apt

La semaine prochaine :

**La sirène de Séville**

*Dimanche, de 14 à 24 heures.*

**Grand Bal**, avec grande nouveauté.


**On demande** :

un apprenti sculpteur ayant quelques notions de dessin. S'adresser chez M. IMBERT, 1, rue Pousterle Sisteron.

Un apprenti cuisinier. S'adresser au bureau du journal.

Un apprenti imprimeur. S'adresser à l'imprimerie-librairie Lieutier.

## ETAT-CIVIL

du 15 au 22 Juin 1928

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Antoine Decaroli, ajusteur mécanicien domicilié à Manosque et Suzanne Irénée Marie Fiastre, s. p. domiciliée à Sisteron.

MARIAGES

NAISSANCES

Néant.

DÉCÉS

Marie-Magdeleine Jean, veuve Latil, 79 ans.

**On demande** une apprentie modiste. S'adresser chez Madame Esclangon, traverse de la place.

**A vendre motocyclette Terrot** 2 3/4 H. P. en bon état. S'adresser chez M. Louis REVEST, ferblantier, Sisteron

© VILLE DE SISTERON

**CHATEAU-ARNOUX**

Fête Patronale de la Saint-Jean, des 23, 24 25 et 26 Ju n 1928.

Samedi 23 — Salves d'artillerie, Retraite aux flambeaux.

Dimanche 24, Réveil en fanfare, Salves d'artillerie A 15 heures, Réception de l'Harmonie de Saint-Auban. Direction, M. Sotty. Défilé, vin d honneur. A 16 heures 30, **Grand Concert Musical** donné par l'Harmonie de Saint-Auban (50 exécutants.) A 18 heures, Ouverture du bal avec jazz-band. A 21 heures, illumination à giorno. A 21 heures 30, Grand Concert Musical donné par l'Harmonie de Saint Auban. Fête de Nuit, Bataille de confetti.

Lundi 25 — Salves d'Artillerie. A 14 heures, **Course départementale de bicyclettes** circuit Château Arnoux, Volonne, La Baume. Sisteron, Aubignosc, Château-Arroux Entrées fixées à 2 francs par coureur. 1er prix, 50 francs. 2e prix, 30 francs. 3e prix, 20 francs. A 15 heures, Jeux divers. A 16 h. **Course locale de bicyclettes** parcours Aubignosc et retour. Entrees fixées à 1 franc par coureur. 1e prix, 30 francs 2e prix, 20 francs, 3e prix, 10 francs. Les gagnants de la course départementale ne pourront prendre part à la course locale. A 16 h. Concours de Tir. Prix unique, un permis de chasse départemental. Les fusils doubles de chasse sont seuls admis. A 16 h. **Reprise du Bal.** A 21 h. Brillant Feu d'Artifice, tiré par M. Pons, artificier à Sisteron.

Mardi 26, à 10 heures, **Concours de Boules**, 1e Concours, 1e prix, 200 francs plus la moitié des entrées fixées à 9 francs par équipe de trois joueurs. 2e prix, 75 frs. plus l'autre moitié des entrées. Un deuxième concours aura lieu dès que sera terminée la première partie du 1e concours. 2e concours 1 prix, 75 francs plus la moitié des entrées fixées à 9 francs par équipe de 3 joueurs. 2e prix, 25 francs plus l'autre moitié des entrées. Les joueurs sont priés d'apporter leurs boules. **Concours des Benjamins**, 1e prix 20 francs plus la moitié des entrées fixées à 3 francs par équipe de 3 joueurs. 2e prix, 10 francs plus l'autre moitié des entrées. Les inscriptions sont reçues chez les cafetiers jusqu'à dix heures. **Concours de Pointage** réservé au Comité, ouvert le dimanche 24 et cloturé le mercredi 28 à 19 heures. 1e prix 50 francs, 2e prix, 20 francs.

Pendant toute la durée des fêtes, attractions diverses. Le jet de poudres et de liquides est interdit. Le meilleur accueil est réservé aux étrangers. Le Comité décline toute responsabilité en cas d'accident.

Vu, le maire : V. MAUREL. Pour le Comité, le Président : R. RICHAUD.

**St-Geniez. — Lavandes.**

M. Pécoul, maire, informe le public et surtout les distillateurs de lavandes, que l'adjudication aura lieu le premier dimanche de Juillet à 2 heures de l'après midi dans une salle de la mairie. Cette adjudication portera sur deux années consécutives.


## LE MEILLEUR TRAITEMENT

Tous les malades atteints d'une affection des bronches accompagnée d'oppression nous sauront gré de leur recommander la Poudre Louis Legras, ce remède si simple et si efficace. La Poudre Louis egras, qui ne présente aucun inconvénient, peut être employée même pour les enfants ; elle soulage instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 4 fr. (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri IV, Paris.

## Brulerie des trois nègres

SALON (B.-d-R.) demande partout même dans villages, Hommes, Dames pour vente excellents CAFES TORRIFIES. Gros bénéfices.

## AGENCE des ALPES

**Avis aux propriétaires**

Si vous voulez bien vendre vos propriétés, vos immeubles, vos fonds de commerce, faites-vous inscrire gratuitement à l'**Agence des Alpes**, 8, Place de l'Horloge — **SISTERON**

## DESTRUCTION FOUDROYANTE DES PUNAISES

et de leurs œufs par **l'OXYTOUT** insecticide liquide

**Droguerie P. BERNARD**

25, Rue Droite, SISTERON

Transports - Sable - Gravier

**VENTE DE FUMIER**

—o— PRIX MODERÉS —o—

*S'adresser*

**Joseph ANDINE**

7 - Rue de Provence — **SISTERON**

# HERNIE

Membre du Jury et Hors Concours

R.C. Seine 162.310

Grace aux célèbres appareils sans ressort à **compression souple** de

**M. GLASER** le grand spécialiste de **Paris**, 44, Bd **Sébastopol**, la hernie, infirmité dangereuse et souvent mortelle n'est plus désormais qu'un vain mot.

Sanctionnés officiellement par le Corps Médical, le 5 Juillet 1922, ces nouveaux appareils, appliqués à des milliers de désespérés, réalisent chaque jour des prodiges et procurent à tous ceux qui les ont adoptés la **sécurité**, la **santé**, et selon l'avis des malades eux-mêmes, la **guèrison définitive**.

Devant de tels résultats, garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie, doivent s'adresser sans retard à M. **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 8 heures à 4 heures à

SISTERON, 23 Juin, hot. des Acacias.

## BANQUE DES ALPES

(Société Anonyme au Capital de 5 millions)

Ancienne Banque

CHABRAND et P. CAILLAT

**Siège Social à Gap, Rue Carnot**

Agences ouvertes tous les jours : **Embrun. Laragne. Saint-Bonnet. Sisteron. Briançon**

BUREAUX AUXILIAIRES : GUILLESTRE (Lundi) SERRES (Samedi) VEYNES (Jeudi) L'ARGENTIERE (samedi)

*Comptes-Courants Commerciaux*

Dépôts de fonds avec intérêts

*Encaissements d'effets de Commerce*

Achat et Vente de Monnaies Etrangères

**Opérations de Bourse**

*Paiement de Coupons*

Location de Coffres-forts

## Chez votre Libraire demandez

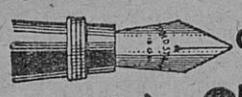

## GOLD STARRY

"Le Stylo qui marche"

*Nouveaux Modèles de Fabrication Française*

FONCTIONNEMENT GARANTI

En vente à la Librairie Pascal Lieutier.

## *Félix DUPERRON*

*INGÉNIEUR-ARCHITECTE*

**Etudes, Plans, Devis, Métrés, Expertises, Bornages.**

Avenue Gambetta ( Route de Nice )

**DIGNE** — Téléphone 97

## PORCS

CASTEL Elevage VIERZON (Cher)

A vendre toute l'année directement sans intermédiaire, l'expédie franco de port et emballage, mortalité de route à ma charge. Porcelet, depuis 50 fr. la pièce. DES PORCS DE 1er CHOIX. — Demandez mes prix pour toutes catégories. Ecrivez-moi.

# MÉCANIQUE GÉNÉRALE

*Réparations d'Autos, Motos, Tracteurs*

— Ancien Garage Conchy —

# Paul ALBERT

Avenue de la Gare, SISTERON (Basses-Alpes)

**BUVEZ L'EAU MINÉRALE**

**de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON**

**GARANTIE NATURELLE**

**Exempte de gazéification artificielle** R. C. Gap N° 1468

Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon (H-Alpes)

# Location d'Autos

LA SUPER LIMOUSINE 4 ET 6 PLACES

DOUBLE SEPARATION -:- DERNIER CONFORT

## TAXI : JEAN RULLAN

Téléphone 17. — **SISTERON** — Rue Mercerie No 6

# LIQUIDATION

## Edouard RAVOUX

*NOUVEAUTES - Grand'Place* - Sisteron

Fonds de commerce à céder et magasin à louer

# ELECTRIC-AUTO

## C. FIASTRE

51, Rue Droite - SISTERON - Basses-Alpes

Téléphone 71 — Registre du Commerce Digne No 827.

**ACCUMULATEURS**
**DYNAMOS -- MAGNETOS**
**Accessoires Electriques**
**RÉAIMANTATION**
**VENTE - RÉPARATIONS**

**EQUIPEMENT ELECTRIQUE de Voitures**
**BOBINAGE**
**de Dynamos et Magnétos**
**Charge et entretien**
**— Accumulateurs —**

# *où se chausser ?*

## Mme Vve Adolphe AUTRAN

11, Rue de Provence - SISTERON - (B-A)

offre à sa nombreuse et fidèle clientèle un grand choix de chaussures de luxe, demi-luxe et travail pour tout âge, de qualité irréprochable, d'un chaussant parfait à des prix très modérés

# Location d'Automobiles

## les taxis : JEAN GALVEZ

*sont les mieux suspendus et les meilleur marché au kilomètre, adressez-vous*

12, Rue de Provence, SISTERON

—o— *TELEPHONE 2.* —o—


© VILLE DE SISTERON

# GARAGE CENTRAL

## BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles
Moteurs à explosion et électriques

*Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos,* SISTERON

---

# les Automobiles CITROËN SONT :

# simples-robustes-économiques-bon marché

COMPAREZ LES PRIX ! !

Une conduite intérieure CITROEN cataloguée 25.600 frs. est livrée avec éclairage et démarages électriques, dispositif d'éclairage "Code" avertisseurs de ville et de route, essuie glace automatique ; montre, compteur kilométrique, indicateur du niveau d'essence, freins sur les 4 roues avec *Servo-frein* filtres à air, à huile et à essence, thermomètre de radiateur, miroir rétroviseur, peinture émail avec filets, garnitures intérieures, premier choix, sièges ajustables à volonté, outillage complet, 5 roues garnies, enjoliveurs de roues, etc., etc.

Demandez des renseignements sur la FAMILIALE 6 places 9 cv. et sur la conduite intérieure demi-luxe à 22.600 francs.

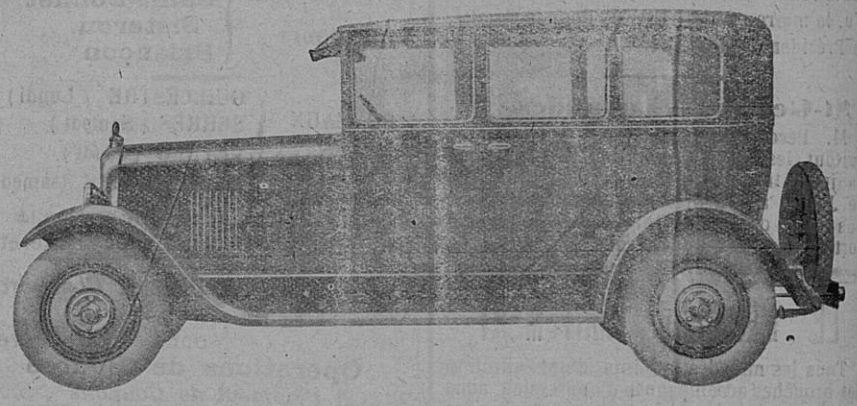

---

## atelier Mécanique de réparations

AVEC OUTILLAGE PERFECTIONNÉ - AGENCEMENT MODERNE

Dépannage **Rapidité d'execution — Prix moderés** Remorquage

---

STOCK DE BANDAGES POIDS LOURDS

toutes dimensions en magasin

*Mise en place*
*IMMEDIATE*
*par*
*presse hydraulique*

STOCK DE PNEUMATIQUES

Stock de Roulements à Billes et de Pièces de rechange de toutes marques

DEPOT DES BATTERIES DININ
charge d'accumulateurs

ESSENCES ET PETROLES
— gros et détail —
Dépositaires de DESMARAIS frères

## AUTOMOBILES D'OCCASION 5 & 10 C. V.

Le gérant

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON